Guide à destination des tuteurs de professeurs et de personnels d'éducation en formation initiale



Sommaire

Définition et cadrage du tutorat



LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT



PORTER UN REGARD RÉFLEXIF SUR LES GESTES PROFESSIONNELS

S'APPUYER SUR SON EXPERTISE PROFESSIONNELLE INSTAURER UNE
RELATION
PROFESSIONNALISANTE
AVEC SON STAGIAIRE

Portrait et étapes de l'accompagnement des différentes catégories de stagiaires



- SOMMAIRE DES CATÉGORIES
- ÉTUDIANTS PPPE
- ÉTUDIANTS AED, ECA SOPA

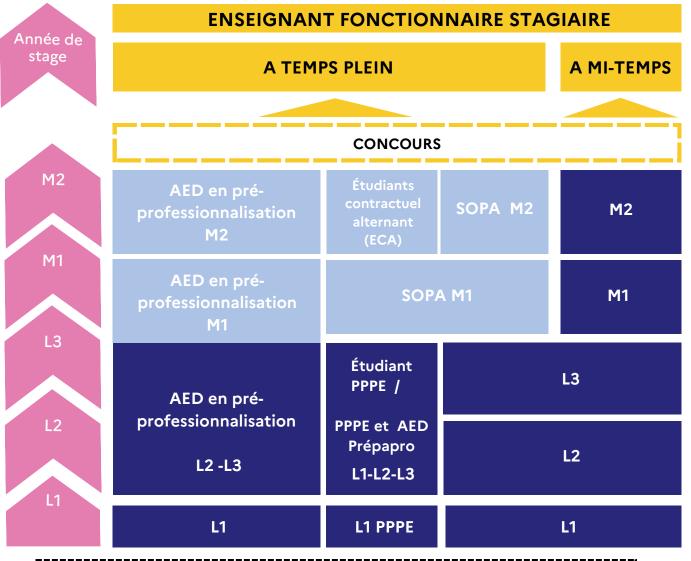






PRÉPARER L'ENTRÉE DANS LES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION EN FORMATION INITIALE

Depuis la réforme de la formation initiale, introduite en 2020, diverses voies s'offrent aux étudiants pour préparer une entrée dans les métiers du professorat et de l'éducation. Chacune de ces voies donne lieu à un statut et à des missions particulières.







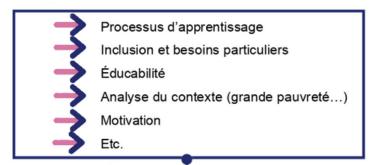


Premier et second degrés

École académique de la formation continue



- RESSOURCE -LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE L'ACCOMPAGNEMENT



1er degré

Coopérer et collaborer avec l'équipe de l'école

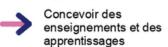
2nd degré

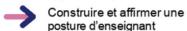
S'intégrer dans le collectif de travail de l'équipe disciplinaire

Coopérer et collaborer avec l'équipe pédagogique de ses

Coopérer et collaborer avec l'équipe éducative de l'établissement







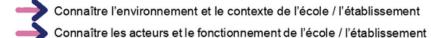
Gérer les interactions

Enseigner et faire vivre les valeurs de la République

Installer un climat de classe pour apprendre







Participer aux instances et conseils

Construire une relation avec les parents









VOLET 1 – INSTAURER UNE RELATION PROFESSIONNALISANTE AVEC SON STAGIAIRE

Le tuteur : un accompagnateur

La relation d'accompagnement nécessite de la part du tuteur des compétences d'ordre psycho-social. Il s'agit de donner de l'estime, de faire preuve de considération à l'égard de l'autre. Il est donc important de ne jamais se départir de bienveillance et d'accepter l'autre en s'abstenant de le juger.

Le tuteur doit donner un cadre et du sens en posant les principes de fonctionnement du tutorat, de l'Institution, en montrer la valeur, en les faisant vivre.

Le tuteur a une écoute constructive et empathique, il ne cherche pas à résoudre les problèmes à la place du stagiaire et ne l'enferme pas dans une relation d'exclusivité mais sait l'orienter vers d'autres personnes ressources dès que nécessaire. Dans les moments de difficultés, le tuteur met ou remet en confiance, aide à dépasser l'expérience négative, fait prendre conscience des acquis ainsi que de sa capacité à apprendre et progresser.

Les fondements essentiels d'une relation professionnalisante

- Adopter une posture favorisant une relation de confiance mutuelle et une communication empathique.
- Instaurer un climat d'échange favorisant le dialogue.
- Pratiquer une écoute active pour apporter un accompagnement personnalisé.
- Adapter ses messages en fonction des situations professionnelles, en tenant compte du moment de la formation professionnelle; vérifier que ces messages ont été compris et accepter de les reformuler.
- Savoir se positionner, auprès des autres acteurs de l'Institution, en tant que tuteur qui accompagne un fonctionnaire stagiaire.







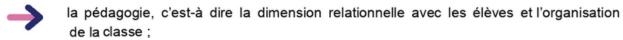


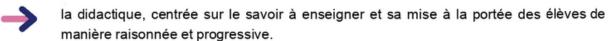
VOLET 2 – S'APPUYER SUR SON EXPERTISE PROFESSIONNELLE

Le tuteur : un accompagnateur expert

Le tuteur accepte la mission qui lui est confiée par le corps d'inspection, en lien avec le chef d'établissement dans le second degré. C'est un enseignant expert et expérimenté, reconnu pour ses compétencesdidactiques et pédagogiques, ainsi que pour son engagement dans le système éducatif : « Il fournit un apport conceptuel sur les savoirs d'expérience et un appui à l'articulation entre théorie et pratique à partir de l'expérience du stage. Il accueille le stagiaire dans sa classe et l'observe dans la sienne ; il aide celui-ci à s'intégrer et à s'impliquer dans le travail d'équipe »¹.

S'appuyer sur son expertise signifie, pour le tuteur, d'accompagner le stagiaire de manière progressive sur les deux composantes essentielles du métier d'enseignant :

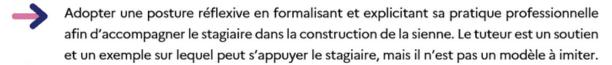




Cela suppose également d'adopter une posture réflexive pour qu'il soit en mesure d'analyser ses propres pratiques de manière claire, lucide.

Les fondements essentiels de l'accompagnement





Se tenir informé des travaux de recherche et se former régulièrement.

Agir en concertation et en coordination avec les autres acteurs de la formation des enseignants : inspection, EAFC et INSPÉ notamment.









VOLET 3 – PORTER UN REGARD RÉFLEXIF SUR LES GESTES PROFESSIONNELS

Le tuteur : un accompagnateur vers la complexité du métier

Le rôle du tuteur est stratégique. Il aide le stagiaire à articuler théorie et pratique.

Par sa réflexivité, il permet au stagiaire d'acquérir une intelligibilité sur des situations de travail dynamiques en interaction avec les élèves, en conciliant :

- les différentes dimensions du prescrit : programmes, socle commun de connaissances, de compétences et de culture, parcours éducatifs, etc.
- les circonstances particulières liées à la prise en charge d'adolescents.

Les composantes de l'accompagnement

- Identifier des observables pertinents et progressifs au regard du niveau de maîtrise attendu du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation.
- Formaliser et expliciter sa propre pratique professionnelle afin d'accompagner le stagiaire dans la construction d'une pratique personnelle.
- Mener des entretiens professionnels visant à rendre progressivement le stagiaire autonome dans l'exercice du métier.





Portrait et étapes de l'accompagnement des différentes catégories de stagiaires

- 2 I LES ÉTUDIANTS
 - 1.1 LES ÉTUDIANTS PPPE
 - Portrait d'un étudiant PPPE

1.2 - LES AED EN PRÉ-PROFESSIONNALISATION

- Portrait d'un AED en pré-professionnalisation L2, L3, M1
- Portrait d'un AED en pré-professionnalisation M2
- La progressivité de la pré-professionnalisation d'un AED en pré-professionnalisation (L2-L3-M1-M2)

1.3- LES ÉTUDIANTS EN STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE

- Portrait d'un étudiant en SOPA M1
- Portrait d'un étudiant en SOPA M2
- Les étapes de l'accompagnement d'un étudiant SOPA M2

1.4 - LES ÉTUDIANTS CONTRACTUELS ALTERNANTS

- Portrait d'un étudiant contractuel alternant (ECA) enseignant
- Portrait d'un étudiant contractuel alternant (ECA) CPE
- Les étapes de l'accompagnement d'un étudiant contractuel alternant

II - LES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES

- Portrait d'un fonctionnaire stagiaire affecté à mi-temps
- Portrait d'un fonctionnaire stagiaire affecté à plein temps
- Les étapes de l'accompagnement d'un fonctionnaire stagiaire

III - LES ENSEIGNANTS EN DÉTACHEMENT DANS LE SECOND DEGRÉ

Les étapes de l'accompagnement d'un enseignant en détachement



Premier degré

École académique de la formation continue



PORTRAIT D'UN ETUDIANT PPPE (PARCOURS DE PREPARATION AU PROFESSORAT DES ECOLES)

Page 1/2



Document de cadrage (https://eduscol.education.fr/document/5528/download)

Présentation du parcours

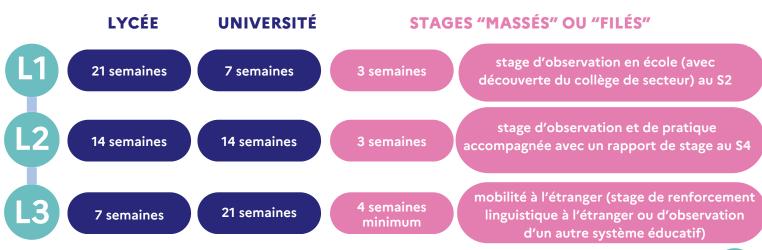
Le recrutement

Le recrutement a lieu en classe de terminale sur la plateforme Parcoursup.

Un parcours progressif en trois ans

Avec le parcours préparatoire au professorat des écoles alternant cours dispensés au lycée et à l'université, les étudiants approfondissent après le baccalauréat leur culture générale et les matières fondamentales au métier de professeur tout en préparant leur licence. Ils ont également l'opportunité de découvrir le métier grâce à des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en L1 et L2, et une expérience à l'étranger avec un stage de mobilité internationale en L3.

Ils pourront ensuite poursuivre vers le master MEEF mention premier degré pour finaliser leur formation et présenter le concours.





Sommaire

École académique de la formation continue



PORTRAIT D'UN ETUDIANT PPPE (PARCOURS DE PREPARATION AU PROFESSORAT DES ECOLES)



Les cours

La grille hebdomadaire au lycée est de 27 heures (24 heures de cours et 2 heures de soutien), réparties comme suit :

Enseignements au lycée	L1 (21 semaines)	L2 (14 semaines)	L3 (7 semaines)
Français	6h	5h	4h
Mathématiques	6h	5h	ternacionaux 4h
Philosophie morale et politique	2h	2h	2h
EPS	2h	2h	2h
Histoire-géographie	2h	3h	3h
Sciences et technologie	2h	3h	3h
Langue vivante étrangère	2h	2h	3h
Arts	2h	2h	3h
Accompagnement individualisé	3h	3h	3h
Total	27h	27h	27h

En plus des enseignements, seront organisés des temps d'échanges avec des professionnels et des conférences.

Les PPE de l'académie de Créteil



Lycée Léon Blum : Mention Licence sciences de l'éducation (ouvert depuis septembre 2021) Lycée international François 1er de Fontainebleau : Mention Licence de science politique Lycée Eugène Delacroix de Maisons-Alfort : Mention Licence administration et échanges internationaux







PORTRAIT D'UN ASSISTANT D'ÉDUCATION EN PRÉ-PROFESSIONNALISATION (L2 - L3 - M1)



BO n°42 du 7 novembre 2019 (https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo41/MENH1929194C.htm)

Les spécificités du statut d'AED en pré-professionnalisation

- Un contrat de 3 ans avec une école / un collège.
- Une référence : 312 heures par an en école / en établissement.
- 6 à 8 heures hebdomadaires de présence en classe.
- Possibilité de planifier les heures restantes : temps de préparation, analyse réflexive, participation aux réunions, participation aux dispositifs transversaux.
- Une rémunération nette mensuelle cumulable avec la bourse.

des personnels qui participent au service public de l'enseignement

Les 4 piliers de la pré-professionnalisation

L2 L3 M1 832 € 1042 € 1060 €

on etodiant	on contrac	professionnalisation	Une école / un EPLE
Assiduité	Période d'essai (1/12è de la durée totale du contrat)	Travail avec le tuteur nommé par la DSDEN / le rectorat	Un supérieur hiérarchique : l'IEN ou le chef d'établissement
Participation aux échéances et examens fixés par l'université de rattachement	Respect de la durée des services précisés dans le contrat	Référentiel commun des compétences à acquérir	Respect du règlement intérieur
L2: 60 ECTS acquis L3: 120 ECTS acquis	Respect des missions et activités	Construction progressive d'une posture d'adulte référent	Assiduité et ponctualité, dans le cadre des horaires précisés dans le règlement intérieur
Inscription obligatoire en M1 MEEF en 3ème année de contrat	Art. 7 : respect des obligations qui sont celles	Construction progressive de gestes professionnels	





École académique de la formation continue



PORTRAIT D'UN ASSISTANT D'ÉDUCATION EN PRÉ-PROFESSIONNALISATION (M2)

Page 1/2



BO n°42 du 7 novembre 2019 (https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo41/MENH1929194C.htm) et article 7 ter du décret n° 2021-1908 du 30 décembre 2021 (https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000044938090)

Les spécificités du statut d'AED en pré-professionnalisation M2

Le recrutement de l'AED en pré-professionnalisation en M2

En M1 MEEF, les AED en pré-professionnalisation ont la possibilité de postuler pour un nouveau contrat en M2. Leur candidature est étudiée et éventuellement validée par l'inspection.

Le principe de l'alternance intégrative

La professionnalisation et l'acquisition des compétences par l'AED en M2 reposent sur leprincipe de l'alternance intégrative. Elles résultent des interactions multiples qui s'établissent entre :

- des enseignements universitaires et didactiques reçus à l'INSPÉ en seconde année de master MEEF;
- des situations professionnelles en responsabilité en école ou en collège à raison de 8 heures hebdomadaires devant élève (sauf EPS et documentation) ;
- une rémunération nette mensuelle compatible avec la bourse, à laquelle s'ajoute une fraction de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE).

1060 €

M2









PORTRAIT D'UN ASSISTANT D'ÉDUCATION EN PRÉ-PROFESSIONNALISATION (M2)

Page 2/2

Le triple enjeu de l'année de formation de l'AED en pré-professionnalisation en M2

Accompagner un AED en M2 nécessite de prendre en compte trois enjeux imbriqués :

- l'acquisition de gestes professionnels dans le cadre de missions d'enseignement en responsabilité;
- la préparation universitaire en voie de l'obtention du concours recrutement de l'Éducation nationale ;
- la validation du master MEEF 2 (dont achèvement et soutenance du mémoire).

Les 4 piliers de la pré-professionnalisation

Un étudiant	Un contrat	Un pré- professionnalisation	Une école / un EPLE
Inscription obligatoire en M2MEEF	Période d'essai (1/12è de la durée totale du contrat)	Travail avec le tuteur nommé par la DSDEN / le rectorat	Un supérieur hiérarchique : l'IEN ou le chef d'établissement
Assiduité Participation aux échéances et examens fixés par l'université de rattachement	Respect de la durée des services précisés dans le contrat Respect des missions et activités	Référentiel commun des compétences à acquérir Construction progressive d'une posture d'adulte	Respect du règlement intérieur Assiduité et ponctualité, dans le cadre des horaires précisés dans le
Prise en compte des périodes d'expérience professionnelle au titre des stages et de la période d'alternance qui doivent être accomplis pendant le M2 MEEF	Art. 7 : respect des obligations qui sont celles des personnels qui participent au service public de l'enseignement	référent Construction progressive de gestes professionnels	règlement intérieur





École académique de la formation continue



LA PROGRESSIVITÉ DE LA PRÉ-PROFESSIONNALISATION D'UN AED EN PRÉ-PROFESSIONNALISATION (L2-L3-M1-M2)

Page 1/2

BO n°42 du 7 novembre 2019 (https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo41/MENH1929194C.htm)

Note de service du 27/11/2000 (https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/20/Hebdo49/MENH2032667N.htm)

Une pré-professionnalisation progressive jusqu'à la pratique en responsabilité

Activités pédagogiques premier degré

Activités pédagogiques second degré

Observation en école primaire

OBSERVATION

60 crédits ECTS acquis

Interventions ponctuelles sur des séquences pédagogiques, sous la responsabilité du professeur

Participation à l'aide aux devoirs et aux lecon

Observation dans le second degré

Participation au dispositif Devoirs faits

OBSERVATION ET PRATIQUE ACCOMPAGNÉE

120 crédits ECTS acquis

Activités éducatives. En particulier, activités pédagogiques complémentaires (APC)

Participation à l'accompagnement personnalisé au collège et intervention dans les parcours éducatifs

OBSERVATION, PRATIQUE ACCOMPAGNÉE ET PRISE DE RESPONSABILITÉ

6 heures par semaine en responsabilité dans une classe, une journée toutes les 3 semaines dans la classe de son tuteur. 36 heures par an liées aux obligations de service

Enseignement de séquences pédagogiques complètes

OBSERVATION, PRATIQUE ACCOMPAGNÉE, PRISE DE

RESPONSABILITÉ RENFORCÉE

6 heures par semaine en responsabilité dans une classe ainsi qu'une journée supplémentaire toutes les trois semaines et 36 heures liées aux obligations de service.

6 heures par semaine en responsabilité dans une classe.





Profils

École académique de la formation continue



LA PROGRESSIVITÉ DE LA PRÉ-PROFESSIONNALISATION D'UN AED EN PRÉ-PROFESSIONNALISATION (L2-L3-M1-M2)

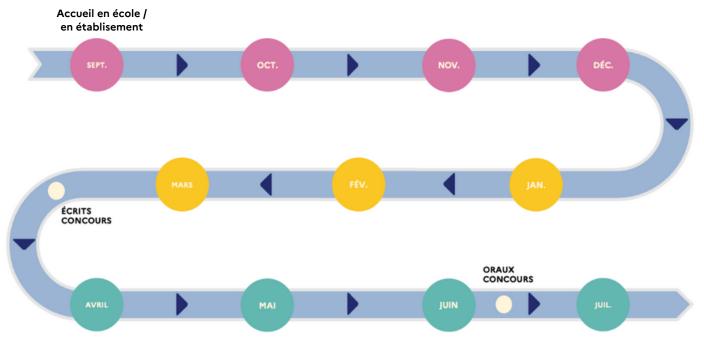
■ Page 2/2

Les spécificités du statut d'AED en pré-professionnalisation

Les étudiants ayant déposé une demande validée par l'inspection signent un contrat de 3 ans. Ainsi, durant les années de L2, L3 et M1, ils sont présents dans une école, un collège, à hauteur de 312 heures par an. Le contrat peut être prolongé d'une seule année en cas de non obtention des ECTS requis.

Depuis le décret n°2021-1908, il est possible de postuler pour un nouveau contrat pour une durée d'un an après l'année de M1. Pour ce faire, l'AED en pré-professionnalisation doit impérativement être inscrit en M2 MEEF et avoir obtenu un avis favorable de l'inspection.

Les principales échéances à retenir pour les M2







Premier et second degrés

École académique de la formation continue



PORTRAIT D'UN ÉTUDIANT EN STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE (SOPA) M1





Arrêté du 24 juillet 2020 (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042211054) modifiant l'arrêté du 27 août 2013

Les spécificités du statut d'étudiant en SOPA M1

Le principe de l'alternance intégrative

La professionnalisation et l'acquisition progressive des compétences par l'étudiant en SOPA M1 repose sur le principe de l'alternance intégrative. Elles résultent des interactions multiples qui s'établissent entre :



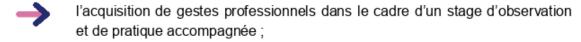
des enseignements universitaires et didactiques en master MEEF 1ère année ;

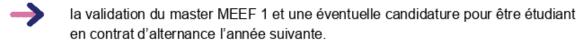


des situations professionnelles vécues en école / en établissement scolaire d'une durée de 6 semaines

Les enjeux de l'année de formation de l'étudiant en SOPA M1

Accompagner un étudiant en SOPA M1 nécessite de prendre en compte deux enjeux imbriqués :









École académique de la formation continue



PORTRAIT D'UN ÉTUDIANT EN STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE (SOPA) M1

Page 2/2

Un étudiant

En stage

Dans une école / un EPLE

Assiduité

Participation aux échéances et examens fixés par l'INSPÉ

20 ECTS acquis minimum

Art. 19 : L'expérience en milieu professionnel est évaluée à la fois à travers une ou plusieurs unités d'enseignement du master, et les appréciations des tuteurs INSPÉ et du tuteur en école / en établissement

Travail avec le tuteur nommé par / la DSDEN / le rectorat

Référentiel commun des compétences à acquérir

Construction progressive d'une posture d'adulte référent

Aide à la préparation de séquences

Analyse de situations professionnelles Un supérieur hiérarchique / l'IEN / le chef d'établissement

Respect du règlement intérieur

Assiduité et ponctualité, dans le cadre des horaires précisés dans le règlement intérieur





École académique de la formation continue



PORTRAIT D'UN ÉTUDIANT EN STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE (SOPA) M2



Arrêté du 24 juillet 2020 (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042211054) modifiant l'arrêté du 27 août 2013

Les spécificités du statut d'étudiant en SOPA M2

La professionnalisation et l'acquisition progressive des compétences par l'étudiant en SOPA M2 repose sur le principe de l'alternance intégrative. Elles résultent des interactions multiples qui s'établissent entre :



des enseignements universitaires et didactiques ;



des situations professionnelles en école d'une durée de 12 semaines / en établissement scolaire d'une durée de 9 heures hebdomadaires ;





Une gratification mensuelle.

Un étudiant

Assiduité

Participation aux échéances et examens fixés par l'INSPÉ

20 ECTS acquis minimum

Art. 19: L'expérience en milieu professionnel est évaluée à la fois à travers une ou plusieurs unités d'enseignement du master, et les appréciations des tuteurs

En stage

Travail avec le tuteur nommé par le DSDEN / le rectorat

Référentiel commun des compétences à acquérir

Construction progressive d'une posture d'adulte référent

Aide à la préparation de cours

Analyse de situations professionnelles

Dans une école / un EPLE

Un supérieur hiérarchique / l'IEN / le chef d'établissement

Respect du règlement intérieur

Assiduité et ponctualité, dans le cadre des horaires précisés dans le règlement intérieur





École académique de la formation continue



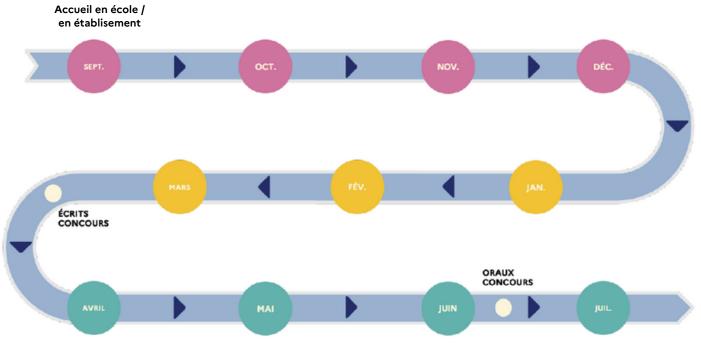
LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UN ÉTUDIANT EN SOPA M2

Le triple enjeu de l'année de formation d'un étudiant en SOPA M2

Accompagner un étudiant en SOPA M2 nécessite de prendre en compte trois enjeux imbriqués:

- l'acquisition de gestes professionnels dans le cadre d'un stage d'observation et de pratique accompagnée ;
- la préparation universitaire en vue de l'obtention du concours de recrutement de l'Éducation nationale ;
- la validation du master MEEF 2 (dont achèvement et soutenance du mémoire).

Les principales échéances à retenir









École académique de la formation continue



PORTRAIT D'UN ÉTUDIANT CONTRACTUEL ALTERNANT (ECA) ENSEIGNANT



Page 1/2

BO n°49 du 24 décembre 2020 (https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40079)

Les spécificités du statut d'étudiant contractuel alternant (ECA)

Le recrutement de l'ECA

Les ECA sont des étudiants volontaires, obligatoirement inscrits en seconde année de master MEEF. Ils sont identifiés par l'INSPÉ, qui porte un premier avis sur leur dossier de candidature.

Par la suite, les ECA sont recrutés par la DSDEN / le rectorat après examen de leur dossier et un entretien.

Le principe de l'alternance intégrative

La professionnalisation et l'acquisition des compétences par l'ECA repose sur le principe de l'alternance intégrative. Elles résultent des interactions multiples qui s'établissent entre :



des enseignements universitaires et didactiques reçus à l'INSPÉ en seconde année de master MEEF;



des situations professionnelles en école : 6 heures hebdomadaires en responsabilité, 6 heures toutes les trois semaines et les obligations de service de (36 heures annuelles) ;



des situations professionnelles en établissement scolaire : 6 heures hebdomadaires en responsabillité (sauf EPS et documentation)* pour le second degré ;



une rémunération nette mensuelle compatible avec la bourse, à laquelle s'ajoute une fraction de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE).









PORTRAIT D'UN ÉTUDIANT CONTRACTUEL ALTERNANT (ECA) ENSEIGNANT

Page 2/2

Les 4 piliers de la pré-professionnalisation de l'ECA

Un etudiant	Un contrat	professionnalisation	Une ecole / Un EPLE
Assiduité	Durée de 12 mois	Travail avec le tuteur nommépar le rectorat	Un supérieur hiérarchique : l'IEN / lechef d'établissement
Participation aux échéances et examens fixés par l'INSPÉ 20 ECTS acquis minimum	Pas de période d'essai Pas d'heures supplémentaires	Référentiel commun descompétences à acquérir	Respect du règlement intérieur
Un tuteur INSPÉ et un tuteur école / établissement rendent un avis au titre de l'évaluation de cette	Respect de la durée des services précisés dans le contrat	Construction progressive d'une posture d'adulte référent	Assiduité et ponctualité, dans le cadre des horaires précisés dans le règlement intérieur
période	Respect des missions et des activités	Analyse de situations professionnelles	
		Missions d'encadrement éducatif en responsabilité	







PORTRAIT D'UN ÉTUDIANT CONTRACTUEL ALTERNANT (ECA) CPE



BO n°49 du 24 décembre 2020 (https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40079)

Les spécificités du statut d'étudiant contractuel alternant (ECA)

Le recrutement de l'ECA

Les ECA sont des étudiants volontaires, obligatoirement inscrits en seconde année de master MEEF. Ils sont identifiés par l'INSPÉ, qui porte un premier avis sur leur dossier de candidature.

Par la suite, les ECA sont recrutés par le rectorat après examen de leur dossier et éventuellement un entretien.

Le principe de l'alternance intégrative

La professionnalisation et l'acquisition des compétences par l'ECA repose sur le principe de l'alternance intégrative. Elles résultent des interactions multiples qui s'établissent entre :

- des enseignements universitaires reçus à l'INSPÉ en seconde année de master MEEF;
- des situations professionnelles vécues en établissement scolaire : 12 semaines à temps plein, soit 420 heures, réparties sur l'ensemble de l'année scolaire ;
- une rémunération nette mensuelle compatible avec la bourse,
 à laquelle s'ajoute une fraction de l'indemnité forfaitaire.





ECA

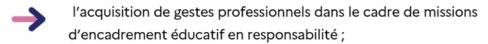
809€

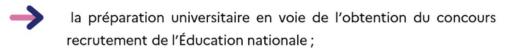


PORTRAIT D'UN ÉTUDIANT CONTRACTUEL ALTERNANT (ECA) CPE

Le triple enjeu de l'année de formation de l'ECA

Accompagner un ECA nécessite de prendre en compte trois enjeux imbriqués:







Un étudiant

Un contrat

Un préprofessionnalisation

Une école / un EPLE

Assiduité

Participation aux échéances et examens fixés par l'INSPÉ

20 ECTS acquis minimum

Le tuteur assure le suivi et l'accompagnement pédagogique de celui-ci tout au long de son cursus.
Les deux tuteurs rendent un avis au titre de l'évaluation de cette période

Durée de 12 mois

Pas de période d'essai

Pas d'heures supplémentaires

Respect de la durée des services précisés dans le contrat

Respect des missions et activités Travail avec le tuteur nommé par le rectorat

Référentiel commun des compétences à acquérir

Construction progressive d'une posture d'adulte référent

Analyse de situations professionnelles

Missions d'encadrement éducatif en responsabilité Un supérieur hiérarchique : le chef d'établissement

Respect du règlement intérieur

Assiduité et ponctualité, dans le cadre des horaires précisés dans le règlement intérieur







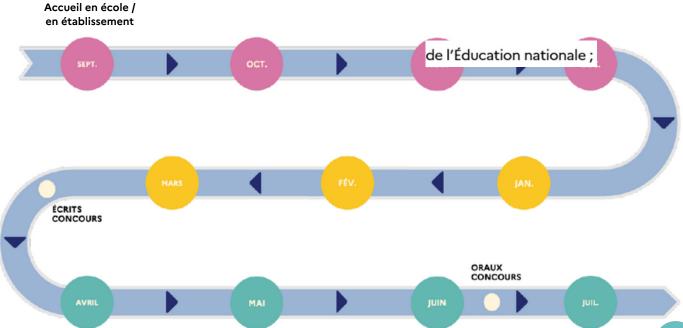
LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UN ÉTUDIANT CONTRACTUEL ALTERNANT

Le triple enjeu de l'année de formation d'un ECA

Accompagner un étudiant contractuel alternant nécessite de prendre en compte trois enjeux imbriqués :

- l'acquisition de gestes professionnels dans le cadre d'un stage en responsabilité;
- la préparation universitaire en vue de l'obtention du concours de recrutement de l'Éducation nationale;
- la validation du master MEEF 2 (dont achèvement et soutenance du mémoire).

Les principales échéances à retenir







École académique de la formation continue



PORTRAIT D'UN FONCTIONNAIRE STAGIAIRE À MI-TEMPS



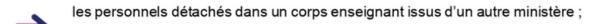
BO nº29 du 21 juillet 2022 (https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo29/MENH2218500C.htm)

La diversité des trajectoires de formation et des trajectoires professionnelles

Accompagner un fonctionnaire stagiaire à mi-temps nécessite de connaître son parcours de formation et sa trajectoire professionnelle antérieure.

Dans la très grande majorité des cas, les fonctionnaires stagiaires à mi-temps n'ont pas d'expérience antérieure en responsabilité en école / en établissement :





les lauréats de concours dispensés de la détention d'un master, notamment les lauréats du troisième concours et sportifs de haut niveau.

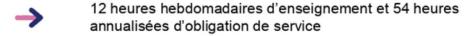
Le principe de l'alternance intégrative

La professionnalisation et l'acquisition des compétences par un fonctionnaire stagiaire à mi-temps repose sur le principe de l'alternance intégrative. Elles résultent des interactions multiples qui s'établissent entre :



des enseignements universitaires et didactiques reçus à l'INSPÉ pendant l'année de stage ;

des situations professionnelles en école :



des situations professionnelles en établissement :

8 à 10 heures hebdomadaires pour les certifiés ;

7 à 9 heures hebdomadaires pour les agrégés ;

18 heures hebdomadaires pour les professeurs documentalistes et les CPE.







ONNAIRE STAGIAIRE **A PLEIN TEMPS**



BO n°29 du 21 juillet 2022 (https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo29/MENH2218500C.htm)

La diversité des trajectoires de formation et des trajectoires professionnelles

Accompagner un fonctionnaire stagiaire à temps plein nécessite de connaître son parcours de formation et sa trajectoire professionnelle antérieure :

Les fonctionnaires stagiaires sans expérience en responsabilité en école / en établissement

les titulaires d'un master MEEF ayant effectué un stage d'observation et de de pratique accompagnée (SOPA).

Les fonctionnaires stagiaires ayant une expérience en responsabilité en école / en établissement

- les assistants d'éducation en pré-professionnalisation (AED Pré-pro);
- les étudiants contractuels alternants (ECA);



les fonctionnaires stagiaires, lauréats d'un concours interne;

les fonctionnaires stagiaires ex-contractuels, lauréats du CAPES externe, ayant une expérience d'enseignement significative d'au moins un an et demi d'équivalent temps plein (durée cumulée) au cours des trois années précédant leur nomination en qualité de stagiaire.

Les enjeux spécifiques de l'accompagnement d'un fonctionnaire stagiaire à temps plein



l'acquisition et/ou l'approfondissement de gestes professionnels dans le



cadre de missions d'enseignement ou d'encadrement éducatif en responsabilité;



la découverte d'une nouvelle école / d'un nouvel établissement d'exercice.





École académique de la formation continue



LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UN ENSEIGNANT FONCTIONNAIRE STAGIAIRE

Accompagner la construction de gestes professionnels

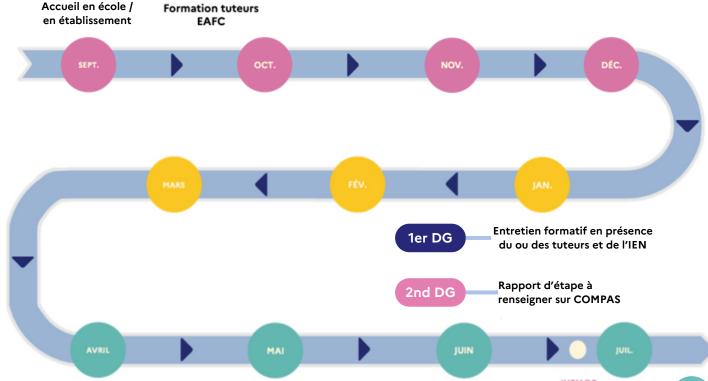
La formation des enseignants fonctionnaires stagiaires à mi-temps partagé s'articule autour :

- d'un tutorat ;
- d'une formation prise en charge par l'INSPÉ : cours et tutorat.

La formation des enseignants fonctionnaires stagiaires temps plein s'articule autour :

- d'un tutorat ;
- 12 heures de formation.

Les principales échéances à retenir





Rapport final à renseigner sur COMPAS Second degré

École académique de la formation continue



LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UN ENSEIGNANT EN DÉTACHEMENT OU EN CHANGEMENT DE DISCIPLINE

Accompagner la construction de gestes professionnels

La formation des enseignants détachés et/ou en changement de discipline s'articule autour :

 \rightarrow

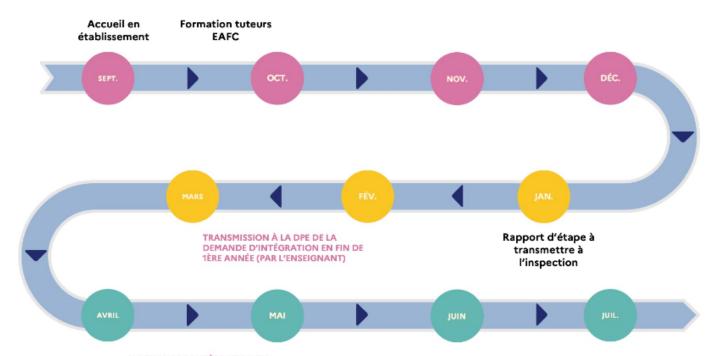
d'un tutorat académique en établissement par le tuteur établissement ;

 \rightarrow

de 12 jours de formation : 3 par l'EAFC (formations transversales)

et 9 par l'INSPÉ (formations métier).

Les principales échéances à retenir









facebook.fr/academie.creteil

@accreteil

in linkedin.com/company/academie-de-creteil/

@academiecreteil

